



Carrière Sauvage

Carrière Sauvage

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE ET D'UTILISATION DES CARTES CADEAUX

Date de la mise en application et de la dernière mise à jour : 14 septembre 2026

1. ÉMETTEUR ET CHAMP D'APPLICATION

Les cartes cadeaux sont vendues par la SARL Atmosphères & Nature, exploitant Carrière Sauvage, située 19 rue de Sainte-Marguerite, 29930 Pont-Aven, France.

Capital social : 2 000 euros

SIREN : 942 479 981

RCS Quimper : 942 479 981

Téléphone : 06 88 37 54 22

Adresse électronique : johanna@carriere-sauvage.com

Les présentes conditions générales concernent les cartes cadeaux créditées d'une valeur en euros proposées par Carrière Sauvage :

- L'Échappée sauvage, d'un montant libre à partir de 200 euros ;
- L'Escapade d'exception, d'une valeur de 250 euros ;
- L'Escapade romantique et gourmande, d'une valeur de 350 euros ;
- La Parenthèse sauvage, d'une valeur de 500 euros.

Les présentes conditions ne modifient pas les conditions applicables aux cartes ou bons cadeaux achetés antérieurement. Les anciens bons offrant un séjour ou une prestation déterminée restent régis par les engagements et les conditions en vigueur lors de leur achat.

2. NATURE ET VALEUR DE LA CARTE CADEAU

Chaque carte cadeau constitue un crédit exprimé en euros, utilisable auprès de Carrière Sauvage dans la limite de son solde disponible.

Elle ne correspond pas à une nuitée ou à un séjour prépayé et ne garantit ni un nombre de nuits, ni un hébergement déterminé, ni une date, ni un tarif particulier.

Les noms, textes et illustrations associés aux cartes cadeaux évoquent l'expérience proposée par Carrière Sauvage. Ils n'incluent pas automatiquement un dîner, une décoration romantique, une boisson ou toute autre prestation particulière, sauf indication expresse figurant sur la carte ou lors de son achat.

Les prestations complémentaires doivent être sélectionnées lors de la réservation et sont facturées selon le tarif alors applicable.

La valeur créditée est celle indiquée lors de l'achat et sur la carte cadeau. Aucune commission de service ou de paiement supportée par Carrière Sauvage n'est déduite de cette valeur.

3. ACHAT ET DÉLIVRANCE

Avant de valider son paiement, l'acheteur peut vérifier le montant choisi, les coordonnées de livraison électronique et les informations relatives au bénéficiaire.

Le prix total à payer ainsi que les éventuels frais supplémentaires sont indiqués avant la validation définitive de la commande. Aucun supplément non annoncé et non accepté n'est ajouté.

La carte cadeau est émise après validation du paiement. Elle est adressée par voie électronique à l'adresse et, le cas échéant, à la date d'envoi choisies lors de la commande.

Elle comporte un code d'identification ainsi qu'une date d'expiration.

L'acheteur doit vérifier les informations saisies et signaler rapidement toute erreur ou difficulté de réception. Carrière Sauvage pourra l'aider à retrouver la commande ou à corriger les coordonnées électroniques lorsque cela reste techniquement possible.

4. PRESTATIONS ÉLIGIBLES

La carte cadeau peut être utilisée pour régler tout ou partie :

- des nuitées réservées directement auprès de Carrière Sauvage ;
- des paniers repas ;
- des boissons ;
- des décorations et attentions proposées par Carrière Sauvage ;
- des autres prestations complémentaires directement proposées et facturées par Carrière Sauvage.

Les massages, ateliers et séances de yoga réalisés par des prestataires extérieurs sont exclus de l'utilisation des cartes cadeaux.

Les prestations complémentaires restent soumises à disponibilité et, le cas échéant, à des délais de commande. La carte cadeau ne garantit pas leur disponibilité pour une date déterminée.

5. DURÉE DE VALIDITÉ

La carte cadeau est valable douze mois à compter de sa date d'achat. Sa date d'expiration est indiquée sur la carte.

Un envoi différé au bénéficiaire ne reporte pas le point de départ de cette période de validité.

Le séjour doit être entièrement terminé et les autres prestations réalisées au plus tard à la date d'expiration. Une réservation effectuée avant cette date pour un séjour se déroulant après l'expiration ne prolonge pas la durée de validité de la carte.

Aucune prolongation automatique ou contractuelle n'est prévue.

À son expiration, le solde inutilisé de la carte n'est plus utilisable ni remboursable, sous réserve des droits légaux du client, notamment lorsque l'impossibilité d'utiliser la carte résulte d'une inexécution imputable à Carrière Sauvage.

Il est recommandé de réserver suffisamment tôt, notamment pour les week-ends, les vacances scolaires, les ponts, les jours fériés et la haute saison.

6. DISPONIBILITÉS ET DURÉES MINIMALES DE SÉJOUR

Les cartes cadeaux sont utilisables toute l'année pendant leur période de validité, sous réserve des disponibilités, des périodes d'ouverture et des conditions de séjour applicables aux dates choisies.

Les durées minimales de séjour varient selon les dates, la saison, les jours d'arrivée et les hébergements.

Un séjour de deux nuits minimum peut notamment être demandé :

- les vendredis et samedis de certains week-ends ;
- pendant les vacances scolaires ;
- à l'occasion des ponts et jours fériés ;
- pendant les événements particuliers ;
- en moyenne et haute saison ;
- ainsi que pour toute arrivée en juillet et en août.

Les durées minimales applicables sont celles affichées sur le calendrier de réservation ou communiquées par Carrière Sauvage avant la confirmation du séjour.

La carte cadeau ne donne droit à aucune dérogation aux disponibilités, aux périodes d'ouverture ou aux durées minimales de séjour.

Sa valeur peut être insuffisante pour couvrir le prix du séjour minimum demandé. Dans ce cas, le bénéficiaire règle la différence.

L'ouverture ponctuelle d'une date à la nuitée ne garantit pas l'application des mêmes conditions à une autre date, à un autre hébergement ou au moment d'une demande ultérieure.

7. RÉSERVATION ET TARIFS

Toute réservation utilisant une carte cadeau doit être effectuée directement auprès de Carrière Sauvage, sans passer par une plateforme de réservation ou un autre intermédiaire.

Le bénéficiaire doit communiquer le code de sa carte cadeau avant la confirmation de la réservation.

La carte cadeau ne constitue pas une réservation et ne garantit pas la disponibilité d'un hébergement à une date déterminée.

Les tarifs des séjours varient notamment selon l'hébergement, les dates, la durée du séjour, le nombre de personnes et les prestations choisies.

Le prix total du séjour ainsi que les éventuelles modalités de paiement sont communiqués au bénéficiaire avant la confirmation de sa réservation.

Les prix, exemples de séjours ou tarifs indicatifs présentés lors de l'achat de la carte cadeau ne constituent pas un tarif garanti pour une réservation future. La valeur en euros portée au crédit de la carte reste toutefois inchangée pendant sa période de validité.

La réservation devient définitive après confirmation écrite de Carrière Sauvage et règlement de l'éventuel complément demandé selon les modalités communiquées.

Les conditions applicables au séjour, notamment celles relatives à l'annulation, à la modification et à la non-présentation, sont communiquées au bénéficiaire avant la confirmation de la réservation.

8. COMPLÉMENT DE PAIEMENT ET UTILISATION DU SOLDE

Lorsque le montant total du séjour et des prestations choisies dépasse le solde disponible sur la carte cadeau, la différence doit être réglée par le bénéficiaire selon les modalités indiquées lors de la réservation.

La carte cadeau peut être utilisée en plusieurs fois.

Après une utilisation partielle, le solde restant conserve la date d'expiration initiale de la carte et peut être utilisé pour une autre prestation éligible avant cette date.

Aucun rendu de monnaie ni aucune conversion du solde en espèces ne son